

CAMP DE RÉFUGIÉ-E-S

DE GONDJE

Observatoire des Camps de Réfugié-e-s Pôle Étude et Recensement des camps Zone Afrique

DIALLO Issagha Juin 2020



PHOTO ©: UNHCR ICHAD FACEBUUK/ PAMBIANG IRENE FOUYABA | SOMMAIRE PAGE | 02



CAMP DE RÉFUGIÉ-E-S DE GONDJE

Localisation du camp

CONTEXTE D'INSTALLATION DU CAMP

Contexte de création du camp Population accueillie

RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE

LA GESTION DU CAMP

Les gestionnaires du camp La protection octroyée aux réfugié-e-s Les services assurés dans le camp

ÉTUDE DES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS

L'insécurité alimentaire et la malnutrition Les problèmes liés à l'accès à l'éducation Le problème d'accès à la documentation civile et juridique

SOURCES ET RÉFÉRENCES

PHOTO ©: UNHCR TCHAD FACEBOOK / ELOGE MBAIHONDOUM

PAGE | 03 LOCALISATION |

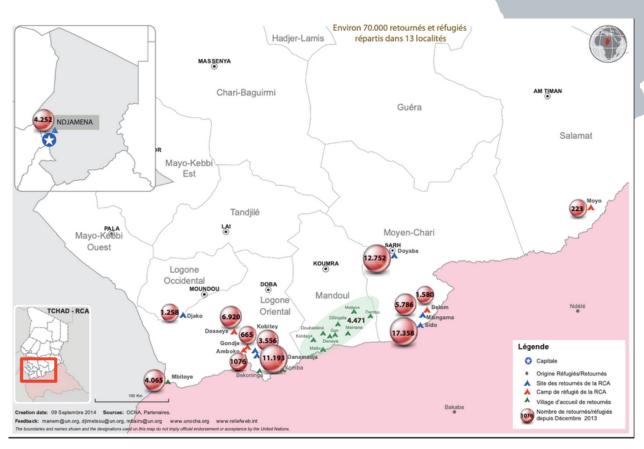
Localisation du camp de

GONDJE



LE CAMP DE [NOM DU CAMP]
SE SITUE :

- Tchad (sud), Région de Logone Oriental;
- Latitude Nord: 7°56′07.57″/Longitude Est: 16°31′16.33″



SOURCE : OCHA, TCHAD: CAMPS DE RÉFUGIÉS ET SITES DE RETOURNÉS DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

| CONTEXTE PAGE | 04

CONTEXTE D'INSTALLATION DU

CONTEXTE DE CRÉATION DU CAMP

Le Tchad est le pays "le plus vulnérable au monde face au changement climatique"[1] et son indice de développement humain fait partie des plus faibles au monde, classé à la 186e place sur 189[2]. Il est actuellement confronté à trois crises majeures : l'insécurité alimentaire et la malnutrition, les mouvements migratoires et les urgences sanitaires liées aux épidémies de méningite, rougeole, du choléra, etc[3].

Les conflits en Centrafrique, au Darfour (Soudan), au Nigéria et l'insécurité afférente ont entraîné des afflux massifs de réfugié-e-s vers les provinces frontalières du Tchad, en l'occurrence les mouvements des Centrafricains vers le sud du Tchad[4]. Le Tchad est aussi par sa position géographique, "le lieu de mouvement migratoire mixtes, complexes, variés et interdépendants"[5]. A ce titre, le Tchad est un pays de transit pour les migrant-e-s en partance vers l'Europe[6].

Selon le récent rapport du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA ciaprès) sur les besoins humanitaires, "le Tchad compte plus de 761 000 personnes en situation de déplacement, dont 468 047 réfugiés et demandeurs d'asile, 170 803 personnes déplacées internes, 112 131 retournés tchadiens et 5 652 ressortissants de pays tiers"[7]. Sur ce point, il est le premier pays d'accueil des réfugié-e-s en Afrique par rapport à la densité de sa population (soit 29 réfugiés pour 1000 habitants)[8].

Avec 106 790 ressortissant-e-s centrafricain-e-s[9] présents au sud, les exilé-e-s centrafricain-e-es représentent la deuxième nationalité de la population réfugiée au Tchad après les Soudanais-e-s et devant les Nigérian-e-s[10].

Ils se trouvent actuellement dans 6 camps et plusieurs villages hôtes du sud, dans les provinces du Sud du Logone Oriental, du Mandoul et du Moyen Chari[11]. Les réfugié-e-s centrafricain-e-s dans les camps du Sud, notamment à Gondjé, ont fui les violences entre 2003, 2014 et 2018[12]. Depuis son indépendance en 1960, la République de Centrafrique traverse en effet une instabilité chronique caractérisée par plusieurs coups d'États et guerres civiles[13]. Les guerres civiles successives ont eu des conséquences humanitaires énormes, provoquant des mouvements de milliers de civils vers les pays voisins en l'occurrence le Tchad, premier pays d'accueil des réfugié-e-s centrafricain-e-s[14]. La Centrafrique est dans un processus de reconstruction de la paix. Le contexte politique et sécuritaire actuel encore fragile ne favorise donc pas un retour volontaire massif des réfugié-e-s[15]. Il est susceptible de se dégrader et entraîner à nouveau des flux migratoires vers les pays frontaliers.

Le camp de Gondje, à 42 km de la frontière avec la Centrafrique, est rattaché à la sous-délégation du HCR de Goré et a ouvert le 14 décembre 2005[16]. Il a été ouvert pour désengorger le camp d'Amboko quasiment surpeuplé à la suite des arrivées massives des réfugié-e-s en 2005[17]. Le camp s'est peuplé par plusieurs vagues d'arrivées de réfugiés. De nombreux réfugié-e-s du camp d'Amboko ont été transféré-e-s après juin 2005[18] vers le camp de Gondje. Le camp a aussi enregistré des afflux massifs au début de la crise en 2013, et fin 2017 et début 2018 suite à la recrudescence des violences en Centrafrique[19].

PAGE | 05 CONTEXTE |

Ainsi pour l'année 2018, le HCR a enregistré près de 753 réfugié-e-s dont 201 ménages dans le camp de Gondje[20].

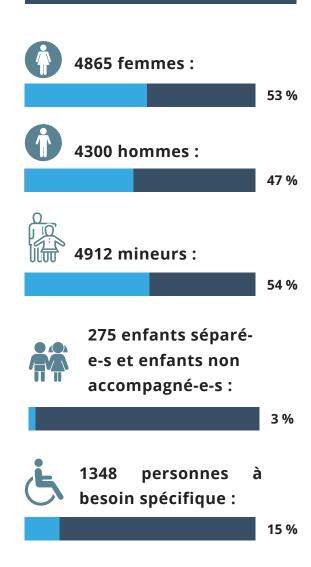
Le HCR a réalisé de nouvelles installations sur 44 hectares de terrains pour intégrer les nouveaux réfugié-e-s dans le camp de Gondje[21]. Le camp mesure 2800 hectares dont 25% dédié à l'habitation[22]. En tout, le camp comporte 4 zones, 20 quartiers et un centre d'accueil[23], avec une capacité maximale d'accueil de **18 000 personnes[24].**

Enfin, dans le cadre de l'approche hors camp ou villagisation mise en œuvre lors des afflux massifs de 2017-2018, les nouveaux réfugié-e-s centrafricain-e-s sont directement accueilli-e-s ou relocalisé-e-s dans des villages hôtes[25]. Cette approche permet ainsi de stabiliser la population des camps pilotes dont celui de Gondje au moyen des relocalisations, et de le pérenniser en transformant à terme le "statut juridique" du camp en village[26].

LA POPULATION ACCUEILLIE

Le camp accueille actuellement 7 980 réfugié-e-s (février 2020)[27], tous de nationalité centrafricaine. On note une baisse de la population, en effet, on recensait en janvier 2019, 9 réfugié-e-s. 166 Cette baisse s'explique vraisemblablement par les relocalisations des réfugié-e-s primo-arrivant-e-s vers les villages d'accueil.

Concernant la dynamique démographique, le composition du camp est relativement équilibrée. Selon le recensement de janvier 2019, les 9 166 réfugié-e-s, soit 2 143 ménages était composé comme suit[30]:



|NATIONALITÉ PRÉSENTE DANS LE CAMP:



LE RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE

De l'avis du HCR, "le cadre législatif tchadien respecte tous les principaux principes juridiques internationaux et (...) n'apporte pas de conditions restrictives aux droits des réfugiés, notamment en matière de liberté d'installation et de circulation"[31].

L'Etat tchadien à travers la Commission nationale d'accueil et de réinsertion (CNARR) intervient dans l'administration du camp de Gondje[32]. Il assure également la sécurité dans le camp à travers la présence de 3 membres des forces de l'ordre provenant du Détachement pour la protection des humanitaires et des réfugiés (DPHR)[33]. La CNARR dispose d'un système d'identification et de gestion biométrique pour enregistrer les réfugiés. Elle a d'ailleurs adopté une stratégie quinquennale 2019-2023 visant à améliorer la fiabilité et la crédibilité des données biométriques des réfugiés[34].

Le Tchad a adhéré le 3 mai 2018 au Cadre d'Actions Globales pour les Réfugiés (CRRF) adopté au Sommet des Nations Unies sur les réfugiés et migrants en septembre 2018. A cet égard, le gouvernement tchadien a adopté un Plan de Réponse National pour les Réfugiés (CRRP) dont les objectifs sont entre autres d'améliorer l'environnement de protection des réfugiés et de favoriser des solutions durables. En 2017, il a organisé un forum national sur l'inclusion durable et socio-économique des réfugiés. L'adoption d'une loi nationale sur l'asile garantissant les droits socioéconomiques des réfugiés figure parmi les recommandations de ce forum[35].

L'Etat tchadien participe et développe avec l'appui des partenaires techniques et financiers divers programmes à destination des populations réfugiées. On peut citer entre autres :

• Le groupe de travail sur la prévention des violences sexuelles et sexiste[36], mis en place en 2018, avec le soutien du HCR et de l'Association pour la Promotion des Libertés Fondamentales au Tchad (APLFT)[37].

• L'approche hors camp ou stratégie de villagisation[38] représente une politique alternative à l'encampement et vise à faciliter l'intégration et l'autonomisation des réfugiés. Ainsi, le camp soudanais de Djabal à l'est et les camp centrafricains d'Amboko et de Gondje au sud sont depuis 2019 des projets pilotes d'expérimentation de cette approche durable, qui selon le HCR vise à "changer le statut juridique des camps en les transformant en villages et en évitant des administrations parallèles dans les camps". Bien plus, cette politique favorise l'intégration réfugiés des dans communautés d'accueil et leur participation au développement local[39]. A ce titre, les réfugiés du camp de Gondje utilisent le centre de santé de Beureuh et les élèves fréquentent les collèges et lycée Goré[40]. Les services de santé et de scolarité des camps sont ainsi intégrés aux systèmes sanitaires et éducatifs du Tchad. Par ailleurs l'approche hors camp constitue une solution durable d'autant plus que rapatriement volontaire en masse des réfugiés centrafricains dans leur pays est une solution non envisageable dans le court et moyen termes au vu de la situation politique et sécuritaire encore fragile[41]. En effet, l'enregistrement biométrique réalisé entre juin et septembre 2019 révèle que seuls 29% des réfugiés centrafricains sont favorables au

retour volontaire dans leurs pays[42].

LA GESTION DU CAMP

LES GESTIONNAIRES DU CAMP

Plusieurs acteurs humanitaires interviennent dans le camp, pratiquement les mêmes que ceux du camp d'Amboko, autre camp tchadien à proximité.



En partenariat avec le HCR, **la Commission Nationale d'Accueil et de Réinsertion des Réfugiés (CNARR)** assure l'administration du camp et la protection des réfugié-e-s ainsi que les opérations de transferts, d'identification et d'enregistrement[43].

Le Détachement pour la Protection des Humanitaires et des Réfugiés (DPHR)[44] assure quant à lui la sécurité des réfugié-e-s dans le camp et dans les environs, de même que celle des acteurs humanitaires.





Concernant les ONG, il convient de citer l'organisation italienne **Association de Coopération Rurale en Afrique et en Amérique Latine (ACRA)[45]**. Celle-ci mène au sein du camp des actions en matière de protection et d'éducation des enfants.

De plus, **l'Agence de Développement Économique et Social (ADES)[46]** intervient dans le domaine de l'eau l'assainissement et l'hygiène (WASH), abris, santé. Elle déploie aussi des activités en faveur des personnes à besoins spécifiques (PBS) et de la mobilisation communautaire.





L'ONG **Fédération luthérienne mondiale (FLM)** apporte une assistance aux réfugié-e-s dans les domaines de l'élevage, de l'agriculture, de protection de l'environnement et de création des activités génératrices de revenus[47].

L'African Initiatives for Relief and Development (AIRD) s'occupe de la logistique du camp[48].





L'Association de promotion et défense des droits humains et de libertés fondamentales (APLFT)[49] intervient en matière de protection légale notamment de Violence Sexuelle Basée sur le Genre (SGBV).

PROTECTION OCTROYÉE AUX RÉFUGIÉ-E-S

Concernant les protections internationales octroyées aux réfugiés, d'après les données du HCR (du 31 juillet 2018), il n'y a pas de demandeurs d'asile enregistrés au camp de Gondje, mais seulement des personnes bénéficiaires du statut de réfugié-e-s[50]. On peut déduire que les réfugié-e-s centrafricain-e-s du camp de Gondjé bénéficient d'une protection prima facie en partant du constat que les afflux massifs des réfugié-e-s concernent généralement des familles ou groupes de personnes, issus d'un même village voire d'un même groupe ethnique. Et, de surcroît, ils-elles sont exposé-e-s aux mêmes risques liés à l'insécurité et à la violence généralisées résultant du conflit armé interne.

SERVICES ASSURÉS DANS LE CAMP

• L'accès à la santé:

Les réfugié-es du camp de Gondje fréquentent le centre de santé de Beureuh, village situé entre le camp ici étudié et celui d'Amboko. On note cependant au sein du camp l'existence d'un comité mixte de santé[51].

• L'accès à l'éducation:

Il y a une école maternelle et une école primaire (1426 élèves inscrits dont 640 filles, 45%). Il faut noter la fréquentation du périscolaire par 150 enfants dont 85 filles. Les élèves en secondaire sont scolarisé-e-s en dehors du camp, au collège et lycée de Goré[52].

• L'accès à l'eau :

Le camp est doté de 25 forages d'eau tous en état de fonctionner, avec une capacité de production de 399 m3 d'eau par jour[53].

Service d'hygiène et d'assainissement :

on dénombre 15 aires de lavage (douches et lavabos), 147 latrines communautaires et 295 latrines familiales, soit un ratio de 8 personnes par latrine[54].

Du reste, le camp possède 10 centres communautaires où sont menées des activités des réfugié-e-es d'accompagnement l'autonomisation. A cet égard, une aide et du matériel pour les activités de production, d'élevage, de pêche ont été fournis à 852 personnes dont 45% de femmes. 3711 animaux ont été vaccinés appartenant à 942 ménages. 93% des ménages ont bénéficié de l'accès aux terres agricoles. 208 personnes dont 98% de femmes ont participé à des groupes communautaires de plans d'épargne, de prêts et d'assurances. Les réfugiés bénéficient également d'une formation en entreprenariat : 176 personnes suivent une formation en création de startup; 27 suivent une formation professionnelle et technique et 11 autres, une formation en informatique[55].

ÉTUDE DES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS

L'insécurité alimentaire et la malnutrition demeurent les principaux problèmes de la population au Tchad[56]. Selon le PAM, le Tchad est le deuxième pays au monde le plus touché par l'insécurité alimentaire[57]. La population réfugiée vulnérable, en l'occurrence les centrafricains au sud du pays, est particulièrement affectée par la crise alimentaire et nutritionnelle.

Le camp de Gondje fait partie de l'échantillonnage de l'enquête relative à la situation des réfugié-e-s centrafricain-e-s et soudanais-e-s au Tchad menée en 2016[58]. Les résultats de cette enquête révèlent que la **malnutrition chronique globale[59]** est d'environ 41% en moyenne dans les camps et que le site Gondje fait partie des camps de réfugié-e-s les plus touchés avec une malnutrition chronique globale de 40%.

D'ailleurs, à titre de comparaison de la situation nutritionnelle des populations autochtones et des réfugié-e-s de Gondje, on observe :

- Une prévalence de la malnutrition aiguë globale moins élevée dans le camp de Gondje que dans la région du Logone Oriental (4,1 % contre 5,1%)[60];
- Une prévalence de la **malnutrition aiguë sévère[61]** plus élevée dans le camp de Gondjé que dans la population autochtone au niveau régional (0,6 % contre 0,5 %)[62].

En résumé, les résultats de l'enquête nutritionnelle du rapport d'évaluation conjointe du HCR et du PAM sur la situation des réfugié-e-s centrafricain-e-s et soudanais-e-e au Tchad en 2016 montre que la population réfugiée du camp de Gondje est plus affectée par la malnutrition que la population autochtone locale

On note par ailleurs des problèmes liés à à l'accès à l'éducation des réfugiés. A cet égard, le même rapport conjoint d'évaluation du HCR et du PAM fait état de "l'absence de cantines scolaires, une insuffisance d'enseignants qualifiés et le manque de motivation des enseignants qui reçoivent des primes très basses, des infrastructures scolaires délabrées ou insuffisantes, une insuffisance de manuels et de fournitures du matériel didactique, l'incapacité des parents à pourvoir aux frais de scolarité, un accès limité études aux supérieures"[63]. Du reste, l'éloignement de l'école du camp de Gondje est un obstacle à la scolarisation régulière des enfants[64].

On peut également noter un **problème d'accès à la documentation civile et juridique** des réfugiés qui ne peuvent enregistrer les naissances et obtenir des documents d'état civil pour leurs enfants[65].

En somme, les besoins prioritaires des réfugiés sont l'accès à la santé, l'éducation et la terre, et l'appui aux moyens de subsistance pour face à l'insécurité alimentaire et la malnutrition[66].

SOURCES ET RÉFÉRENCES

[1] OCHA, Aperçu des besoins humanitaires - Tchad, Janvier 2020, p. 38, https://reliefweb.int/report/chad/tchad-aper-u-des-besoins-humanitaires-2020-janvier-2020

[2] Ibid. p.15

[3] Ibid.

[4] OCHA, Aperçu des besoins humanitaires - Tchad, Janvier 2020, op.cit. p. 12

[5] HCR, Tchad, plan de réponse pays pour les réfugiés 2019-2020, 20 mars 2019, p. 23, http://reporting.unhcr.org/sites/default/files/Chad%20Co untry%20RRP%202019-2020%20-%20March%202019.pdf

[6] OCHA, Aperçu des besoins humanitaires - Tchad, Janvier 2020, op.cit. p. 52

[7] Ibid.

[8] UNHCR. « Le HCR se félicite de l'adhésion du Gouvernement du Tchad au cadre d'action globale pour les réfugiés », 11 mai 2018, https://www.unhcr.org/fr/news/press/2018/5/5af5528e4/hcr-felicite-ladhesion-gouvernement-tchad-cadredaction-globale-refugies.html

[9] Ibid.

[10] HCR, Tchad, plan de réponse pays pour les réfugiés 2019-2020, op.cit., p. 3

[11] *Ibid*. p.27

[12] Ibid. p.15-16

Contexte des déplacements : Les premiers réfugiés centrafricains sont arrivés au sud du Tchad en 2003, un an après les violences et affrontements entre les forces rebelles et forces gouvernementales centrafricaines qui a débouché sur le coup d'Etat de mars 2003. Vers la fin 2013 et le début 2014, un conflit intercommunautaire a opposé les groupes rebelles de la Séléka, auteurs du coup d'Etat de mars 2013, et des anti-Balakas, regroupant les partisans du président déchu François Bozizé. Les affrontements ont été marquées par des exactions contre les civils musulmans et chrétiens. La guerre civile a provoqué une crise humanitaire avec des déplacements de civils à l'intérieur du pays et des afflux de réfugiés vers les pays limitrophes. Enfin, le pays a subi une flambée de violences en 2017 suite à la recrudescence des affrontements entre groupes rebelles, qui a entraîné de nouvelles vagues de déplacés internes et de réfugiés.

[13] Forum Réfugiés-Cosi, « Centrafrique : instabilité et territoires hors de contrôle », Ritimo, 15 novembre 2017, https://www.ritimo.org/Evenements-et-conflits-en-Centrafrique-de-2013-a-2017

[14] HCR, Tchad, plan de réponse pays pour les réfugiés 2019-2020, op.cit., p. 13

[15] Ibid. p.8

[16] HCR, Fiche d'information – Camp de Gondje, S.O Goré, 31, janvier 2019, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Profil%20Gondje%20janv.2019.pdf

[17] B. NTWARI, H. CAUX, EDS. C. POUILLY, H. MOREL, « Le site d'Amboko au sud du Tchad, un immense village », UNHCR, 09 février 2006, https://www.unhcr.org/fr/news/stories/2006/2/4acf00651 0/site-damboko-sud-tchad-immense-village.html

[18] Ibid.

[19] HCR, Fiche d'information - Camp de Gondje, op.cit.

[20] Ibid., voir aussi HCR, Plan de réponse urgence Sud des réfugiés centrafricains, Janvier-Octobre 2018, p.6, https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/plan_de_reponse_urgence_du_sud_tchad_2018.pdf

[21] HCR, Fiche d'information - Camp de Gondje, op.cit.

[22] Ibid.

[23] *Ibid*.

[24] B. NTWARI, H. CAUX, EDS. C. POUILLY, H. MOREL, « Le site d'Amboko au sud du Tchad, un immense village » op.cit.

[25] OCHA, Plan de réponse humanitaire Tchad, Janvier-Décembre 2019, p. 61, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/t cd_str_hrp2019_20190125.pdf

[26] HCR, Tchad, plan de réponse pays pour les réfugiés 2019-2020, op.cit., p.23

[27] HCR, Chiffres des personnes relevant de la compétence du HCR au Tchad (résumé),février 2020, p.2, [en ligne] disponible sur https://data2.unhcr.org/fr/documents/download/74360

PAGE | 11 SOURCES

[28] Chiffres des personnes relevant de la compétence du HCR au Tchad (résumé), 31 juin 2018, p.4, [en ligne] disponible sur https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/6 5097.pdf

[29] HCR, Fiche d'information - Camp de Gondje, op. cit.

[30] Ibid.

[31] HCR, plan de réponse urgence Sud des réfugiés centrafricains, janvier-octobre 2018, op.cit. p. 6

[32] HCR, Fiche d'information – Camp de Gondje, S.O Goré, op.cit.

[33] Ibid.

[34] HCR, Tchad, plan de réponse pays pour les réfugiés 2019-2020, op.cit. p.7

[35] Ibid.

[36] Ibid. p.26

[37] HCR, Rapport annuel sur les cas d'incidents de SGBV 2016 parmi les réfugiés Au Tchad, Décembre 2016, https://reliefweb.int/report/chad/unhcr-rapport-annuel-sur-les-cas-incidents-de-sgbv-2016-parmi-les-refugies-autchad

[38] *Ibid.* p.28 voir aussi OCHA, Plan de réponse humanitaire Tchad, janvier 2019, op.cit. p. 61

[39] HCR, Tchad, plan de réponse pays pour les réfugiés 2019-2020, op.cit. p.23

[40] HCR, Fiche d'information – Camp de Gondje, S.O Goré, op.cit., voir aussi HCR, Tchad, plan de réponse pays pour les réfugiés, ibid. p.12,

[41] HCR, Tchad, plan de réponse pays pour les réfugiés 2019-2020, op.cit. p.8

[42] OCHA, Aperçu des besoins humanitaired, janvier 2020, op.cit. p. 12

[43] HCR, Fiche d'information - Camp de Gondje, op. cit.

[44] UNHCR, « Les agents de sécurité et de l'administration formés pour mieux protéger les réfugiés », 30 mai 2016, https://reliefweb.int/report/chad/les-agents-de-s-curit-et-de-l-administration-form-s-pour-mieux-prot-ger-les-r-fugi-s

[45] HCR, Fiche d'information - Camp de Gondje, op. cit.

[46] *Ibid.* ADES, Présentation, https://adesinternational.org/fr/presentation/

[47] *Ibid.*, FLM, Where we work, https://www.lutheranworld.org/content/chad, consulté le 11/10/2019

[48] *Ibid.*, APLFT, Qui sommes-nous, http://aplft.org/, consulté le 11/10/2019

[49] *Ibid.*, AIRD, Our Journey, https://airdinternational.org/our-journey, consulté le 11/10/2019

[50] HCR, Chiffres des personnes relevant de la compétence du HCR au Tchad (résumé), 31/10/ 2019, https://data2.unhcr.org/fr/documents/download/72352

[51] HCR, Fiche d'information – Camp de Gondje, op.cit.

[52] Ibid.

[53] Ibid.

[54] *Ibid*.

[55] Ibid.

[56] OCHA, Aperçu des besoins humanitaires, janvier 2020, op.cit. p. 4.

[57] PAM, Évaluation rapide de la situation alimentaire des ménages dans la ville de N'djaména, (octobre 2018),Tchad, février 2019, p.8, https://fr.wfp.org/publications/tchad-evaluation-rapide-securite-alimentaire-fevrier-2019

[58] HCR, PAM, Mission d'évaluation conjointe HCR/PAM de la situation des réfugiés centrafricains et soudanais au Tchad, données collectées en avril-mai 2016, p. 11, https://www.wfp.org/publications/tchad-mission-evaluation-hcr-pam-situation-refugies-centrafricains-soudanais-november-2016

[59] UNICEF, Les différents formes de malnutrition, op.cit.

[60] Ibid. p.24

| SOURCES PAGE | 12

[61] "La malnutrition aiguë sévère est la forme la plus visible et la plus extrême de la dénutrition. Elle est illustrée par un enfant fragile et squelettique qui a besoin d'un traitement urgent pour survivre." UNICEF, malnutrition sévère aiguë, https://www.unicef.org/french/nutrition/index_sam.html

[62] HCR, PAM, Mission d'évaluation conjointe HCR/PAM de la situation des réfugiés centrafricains et soudanais au Tchad, op.cit. p.5

[63] Ibid. p.28-29

[64] bid. p.29

[65] OCHA, Tchad, Aperçu des besoins humanitaires, janvier 2020, op.cit. p. 52

[66] HCR, PAM, Mission d'évaluation conjointe HCR/PAM op.cit. p.5